



INSTITUT ROMAND
DE FORMATION
EN ASSURANCES

Charte d'éthique de l'Institut Romand de Formation en Assurances

Le comité de Direction de l'Institut Romand de Formation en Assurances (IRFA), la commission Qualité, les responsables de module ainsi que les chargé(e)s de cours s'engagent à respecter et à promouvoir la présente charte. Ils appliquent activement les principes suivants :

- Proposent des formations et des conférences qui répondent aux critères d'excellence attendus. Pour cela, les chargé(e)s de cours maintiennent un dialogue constant avec les étudiant(e)s et participant(e)s concerné(e)s;
- Respectent la personnalité et la sensibilité de chaque étudiant(e), tout en favorisant le développement de la confiance en soi ;
- Mettent en œuvre des procédures d'évaluation adaptées à la diversité des étudiant(e)s et aux exigences de l'institut ;
- Encouragent le plaisir d'apprendre et le désir de progression chez l'ensemble des parties prenantes.

Le comité de Direction de l'IRFA et la commission Qualité s'engagent à promouvoir un enseignement de qualité en :

- Recrutant des chargé(e)s de cours qualifié(e)s, motivé(e)s à se perfectionner tout au long de leur mandat, avec des engagements validés par des processus d'évaluation documentés.
- Valorisant la transmission de la passion et de la compréhension du métier.
- Encourageant le partage d'expériences entre chargé(e)s de cours à travers des séances d'échanges, conférences, réunions et événements informels.
- Contribuant activement au développement de l'industrie de l'assurance.
- En proposant régulièrement aux chargé(e)s de cours des alternatives pour se développer.
- Participant aux différents événements dédiés à la formation dans le secteur de l'assurance.
- Collaborant avec d'autres institutions de formation ou associations du secteur.
- Offrant aux étudiant(e)s et chargé(e)s de cours des infrastructures adaptées.

INSTITUT ROMAND DE FORMATION EN ASSURANCES – Case postale 57 – CH-1762 Givisiez

www.irfa.ch

L'IRFA est certifié
EDUQUA

12.08.26



INSTITUT ROMAND
DE FORMATION
EN ASSURANCES

Les chargé(e)s de cours s'engagent à promouvoir un enseignement de qualité en :

- Valorisant la transmission de la passion et de la compréhension du métier.
- Actualisant régulièrement leurs connaissances professionnelles et en intégrant de nouvelles méthodes digitales d'apprentissage dans l'enseignement.
- Participant à des partages d'expériences entre chargé(e)s de cours à travers des séances d'échanges, conférences, réunions et événements informels.
- Contribuant activement au développement de l'industrie de l'assurance.
- S'informant et se formant continuellement pour rester à jour dans le domaine.
- Participant aux différents événements dédiés à la formation dans le secteur de l'assurance.
- Collaborant avec d'autres institutions de formation ou associations du secteur.
- Elaborant aux étudiant(e)s des supports pédagogiques de qualité.

Les chargé(e)s de cours ainsi que les étudiant(e)s s'engagent à promouvoir un enseignement de qualité en :

- En intégrant les évolutions pédagogiques et le développement global, favorisant un apprentissage centré sur :
 - ✓ le renforcement des compétences techniques,
 - ✓ le développement de carrières spécialisées dans les processus d'assurance,
 - ✓ la pratique collaborative et le partage de connaissances en entreprise,
 - ✓ l'autonomie et la capacité de travail des étudiant(e)s,
 - ✓ l'illustration de la théorie par des exemples concrets issus de la pratique professionnelle et de l'actualité.